



RECYCLAGE DES MÉTAUX FERREUX ET NON-FERREUX FRANCILIENS • SYNTHÈSE •

DONNÉES 2015

Après avoir mené sa première étude sur la filière de recyclage spécifique des papiers/cartons, l'ORDIF s'est cette fois intéressé aux acteurs de la filière des métaux ferreux et non-ferreux.

Lancée à l'été 2016 par l'envoi de 200 questionnaires, l'enquête s'est poursuivie par 87 visites de sites (parfois pour vérifier leur existence/reprise), permettant 42 entretiens tant avec des chefs d'entreprises familiales qu'avec des exploitants de sites appartenant à des groupes. Les repreneurs consommant les matières de recyclage ont été recherchés et certains interrogés.

LES RECYCLEURS : PRODUCTEURS DE MÉTAUX DE RECYCLAGE

Les rencontres avec les industriels avaient pour objectifs de mieux comprendre le fonctionnement des établissements, leur positionnement dans la filière, leur histoire, l'organisation interne, les ressources humaines, les équipements, la santé économique et le bilan des flux recyclés. Par le croisement d'anciens annuaires et de l'enquête terrain, l'ORDIF met en évidence une profonde restructuration de ces activités : fermeture de plus d'une cinquantaine d'établissements depuis les 10 dernières années et concentration sur 126 établissements récupérateurs. Au côté de ces établissements il faut compter aussi 1 fonderie et 3 aciéries franciliennes qui disposent de parc à fer et peuvent donc reprendre directement certains métaux (une aciérie est même dotée d'un broyeur VHU). Il existe également un établissement qui réalise de la rénovation de fûts métalliques, on parle ici de réemploi.

RÉPARTITION DES RECYCLEURS



L'Île-de-France compte 10 à 20 sites par département, sauf pour la Seine-Saint-Denis qui en comptabilise 35. La plupart des sites **traitent en majorité** (80 % environ) **des métaux ferreux**, au volume, et **font des bénéfices** sur la **revente des métaux non-ferreux**, avec néanmoins les aléas du cours des métaux tels que le cuivre.

TRAITEMENT DE MÉTAUX : CAPACITÉS AUTORISÉES

Les capacités autorisées en Île-de-France sont de 13 000 t/j soit plus de 3 millions de tonnes par an, deux fois plus que les flux captés aujourd'hui. Les capacités techniques de traitement résiduelles mesurées seraient de 600 000 t environ.

MOYENS EN ÎLE-DE-FRANCE Les établissements



Les centres VHU, agréés ou non, ont été recensés, à partir de divers annuaires et présentés dans un rapport IAU/ORDIF sur la filière VHU.

Les équipements

En Île-de-France, on compte :



LES CONSOMMATEURS DE MÉTAUX RECYCLÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

Les consommateurs des métaux de recyclage ont été recensés par les déclarations des récupérateurs et recherches bibliographiques. La région est autonome en partie concernant la consommation de métaux ferreux avec 3 sites sidérurgistes franciliens du groupe Riva. Les métaux non-ferreux par contre ne trouvent pas preneur en région (sauf des aluminiums de carters automobiles dans la fonderie d'un récupérateur). La France est d'ailleurs pauvre en sites consommant du cuivre de récupération (fonderies de laiton et alliages) et les sites d'affinage sont absents (envoyé en Belgique), mais dispose d'affineurs d'aluminium.

LA PRODUCTION DE MATIÈRES DE RECYCLAGE



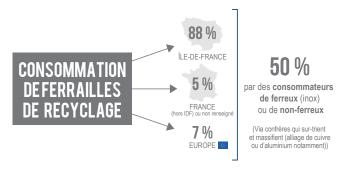
Au moins 400 kt des ferrailles préparées chez les recycleurs proviennent d'autres récupérateurs, des collecteurs moins équipés donc peu/pas transformateurs. 150 à 370 kt de ferrailles proviendraient de chantier de démolition (bâtiments industriels) et 100 kt de chutes de production industrielle.

230 kt environ de métaux non-ferreux ont été collectés en Île-de-France, captés quasi exclusivement en région et avec peu d'intermédiaires (même les plus petits recycleurs collectent et commercialisent eux-mêmes ces matières). Au moins la moitié de ces déchets provient de chutes de production industrielles, à forte valeur marchande. 1/3 des métaux

non-ferreux sont des inox et alliages, dont certains sont captés par des récupérateurs spécialisés (déchets de l'aéronautique). Les emballages métalliques en provenance des ménages, déchets souillés et revêtus (laque extérieur et revêtement plastique intérieur) ne représentent pas un volume significatif.

LA CONSOMMATION DE MATIÈRES DE RECYCLAGE

CONSOMMATION DES FERRAILLES DE RECYCLAGE



CONSOMMATION DES MÉTAUX NON-FERREUX

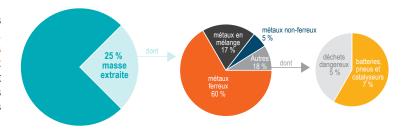
230 kt de métaux non-ferreux : 10 % au moins, soit 25 kt sont des aluminiums (matières essentiellement issues du BTP (menuiseries) et de l'automobile (carters). 14 % sont des métaux inclus dans des équipements (dont 7 % de plomb de batteries ou de toitures, 4 % de câbles, 2,4 % de moteurs électriques).

25% EN ÎLE-DE-FRANCE 18 % DANS LES AUTRES RÉGIONS DE FRANCE

50%
EN EUROPE
(En particulier le cuivre, faute d'affineurs en France)

LES MÉTAUX ISSUS DES CENTRES VHU

Une première exploitation fine des données du registre des émissions polluantes et des déchets (GEREP) a été réalisée. Les centres VHU franciliens extraient 1/4 de la masse des véhicules, dont 60 % de métaux ferreux, 17 % de métaux en mélange et 5 % de métaux non-ferreux. Le restant est constitué de 7 % de batteries (dont celles de l'entretien des véhicules), des pneus, des catalyseurs et 5 % de déchets dangereux chimiques (huiles, hydrocarbures, ...).



LES AUTRES DÉCHETS MÉTALLIQUES FRANCILIENS

LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES DES MÉNAGES



LES MÂCHEFERS D'INCINÉRATION

Les mâchefers d'incinération, soit 770 kt suivies par les déclarations dans GEREP, ont été triées pour produire 234 830 t de métaux issus de mâchefers, à sur-trier.

D'après l'enquête Traitement de l'ORDIF, sur 710 kt de mâchefers suivies, les traitements des mâchefers produiraient in fine 49 kt de métaux ferreux et 20 kt de métaux non-ferreux.